

## Le bilan pré-opératoire

### Pourquoi un bilan pré-opératoire ?

Avant tout geste opératoire ou avant n'importe quel acte d'anesthésie, il vous sera demandé d'effectuer un bilan pré-opératoire. Ce bilan a pour but de vous assurer une sécurité maximale lors des actes médicaux que nous pourrions être amenés à réaliser. Ce bilan permettra par exemple de guider l'anesthésie ou de dépister des anomalies, dont il faudra tenir compte pendant une endoscopie ou une intervention chirurgicale.

Ces anomalies peuvent ne pas être apparentes et n'entraîner aucune gêne dans la vie courante. Même si vous vous sentez en bonne santé, ce bilan est nécessaire pour vous garantir une sécurité lors de l'intervention. Certains examens comme la recherche d'agglutinines irrégulières sont obligatoires (médico-légal) avant tout geste opératoire même si vous possédez déjà une carte de groupe sanguin.

### Le bilan en pratique

Ce bilan comporte en premier lieu une consultation avec un médecin anesthésiste. Il vous conseillera à propos de vos médicaments, en vous indiquant les traitements à continuer et ceux que vous devez impérativement arrêter. Il décidera des examens supplémentaires qu'il vous faudra faire.

### Les conditions de l'examen

Les examens à pratiquer dépendent :

- de votre âge,
- des maladies que vous pouvez avoir ou même simplement avoir eues,
- des médicaments que vous prenez,
- et de la nature de l'intervention à venir.

Dans certains cas, la consultation d'anesthésie suffit et aucun examen supplémentaire n'est nécessaire.

Si des examens sont décidés, ils sont le plus souvent de 3 ordres :

- Cardiaques : électrocardiogramme (E.C.G.), écho-cardiographie (échographie du cœur).
- Pulmonaires : radiographie des poumons, épreuves fonctionnelles respiratoires (on vous demande de souffler dans un appareil de mesure) , parfois un scanner thoracique.
- Biologiques : c'est un ensemble d'analyses sanguines ayant pour but de déterminer votre groupe sanguin, de mesurer la capacité de votre sang à coaguler ou de rechercher un diabète ou un mauvais fonctionnement des reins ou du foie.

Tous les examens cités sont indolores et sans risques. Il s'agit des examens les plus couramment demandés. Cette liste n'est pas exhaustive. Il n'y a pas de bilan standard mais un bilan adapté à chaque patient et à chaque situation médicale.

Attention, ces examens sont valables peu de temps. Même si vous avez effectué un bilan récemment, il peut vous être demandé d'en refaire une partie ou la totalité pour une seconde intervention.

### **Préparer sa consultation**

Le bilan préopératoire est aussi pour vous l'occasion de rencontrer un médecin anesthésiste et de lui poser toutes les questions que vous souhaitez :

- sur les différentes techniques possibles pour vous endormir (anesthésie générale ou locale),
- sur les contraintes et les risques de l'anesthésie,
- sur les possibilités d'autotransfusion, si un saignement est prévisible au cours de l'intervention,
- sur les risques d'allergies.

Préparez votre consultation avec la liste complète de vos médicaments ; apportez vos examens précédents, vos anciens électrocardiogrammes et d'une manière générale, tout document qu'il vous semble intéressant de montrer à l'anesthésiste.